

# VILLENEUVE D'AMONT

JANVIER 2023

BULLETIN MUNICIPAL N°3



Pour cette nouvelle année qui commence, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal et des employés communaux, je vous souhaite tout le meilleur pour 2023.

Que celle-ci amène le bonheur et la paix dans tous les foyers.

Qu'elle soit une année de sérénité, de confiance et de réussite.

Que la santé préserve chacune et chacun d'entre nous, ainsi que de tous ceux qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Votre Maire  
Marie-Claire MONNIN



Mairie  
1, place de la Mairie  
25270 VILLENEUVE D'AMONT  
Tél : 03.81.89.51.51  
Mail :  
[mairie@villeneuve25270.fr](mailto:mairie@villeneuve25270.fr)  
Site internet :  
[www.villeneuve25270.fr](http://www.villeneuve25270.fr)

SECRETARIAT DE MAIRIE

Secrétaire : Mme Marie Sophie  
SAULNIER

Mardi : 8h30-11h30/13h30-18h

Jeudi : 8h30-11h30

Vendredi : 8h30-12h00

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 15h-18h00

Vendredi : 9h00-12h00

## Mot du Maire

Comme chaque année à pareille époque on se retourne sur les mois écoulés en s'étonnant qu'ils soient passés si vite, on retient les bons moments en essayant de ne pas s'appesantir sur les mauvais, et surtout on regarde vers l'avenir.

Mais l'avenir s'annonce anxiogène avec la crise sanitaire qui sévit toujours et le contexte international tendu.

Depuis quelques mois les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, nous faisons face à une forte inflation avec une augmentation des tarifs de l'énergie et des produits de premières nécessités qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets des familles et des collectivités.

Au niveau municipal, il nous faudra être très attentif et redoubler de vigilance pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement et des recettes qui diminuent.

Pour maîtriser les coûts en énergie des mesures ont déjà été prises depuis le début de notre mandat et vont se continuer : la finalisation d'un nouvel éclairage LED moins énergivore sur la commune, l'installation d'une chaudière granulés bois au bâtiment mairie/école/salle des fêtes, la réalisation d'études de travaux dans divers bâtiments communaux dans le cadre de l'amélioration énergétique, et la validation de la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la station d'épuration.

Concernant l'église nous sommes toujours en attente des préconisations de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne - Franche-Comté) suite aux pré-fouilles archéologiques réalisées en Juin 2022 et ce malgré nos incessantes relances auprès des personnes concernées. Il nous faut impérativement ces préconisations pour organiser une rencontre avec Monsieur le Préfet et les référents du diocèse de Besançon en présence du sénateur M. LONGEOT et de la députée Mme GENEVARD afin d'avancer dans ce dossier. L'équipe municipale est aussi désolée que vous de l'inertie de ce dossier. Lors de sa venue à Levier en Décembre 2022 j'ai rencontré Monseigneur BOUILLERET en présence d'un adjoint afin de lui faire part de nos inquiétudes et de nos questionnements face à un dossier qui stagne et où le diocèse a un rôle important à jouer.

Nos projets pour l'année 2023 :

- ✓ Aménagement et rétrécissement de la rue des tours mars-avril 2023.
- ✓ Pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la STEP automne 2023.
- ✓ Modification de l'éclairage des bâtiments communaux et du stade en LED.
- ✓ Réflexion sur l'aménagement de trottoirs et de sécurisation Grande rue pour le site de la future fromagerie, ainsi que de l'Eveil au site de la future école.
- ✓ Travaux d'isolation extérieure et de rénovation fenêtres/volets et chéneaux à l'ancien presbytère, devis en cours.
- ✓ Réfection de chemins ruraux bien dégradés, devis en cours.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier chaleureusement les associations et les bénévoles qui par leurs manifestations ont animé et embellit notre village tout au long de l'année.

Enfin je remercie les élus et le personnel communal pour leur investissement dans les projets et pour l'adaptabilité dont ils font preuve chaque jour pour le bon fonctionnement de notre petite commune.

Je suis convaincue que nous saurons tous ensemble, vous et nous, relever les défis que 2023 nous adresse en nous adaptant de façon responsable et en restant dans l'écoute et la bienveillance.

Bien amicalement.

Marie-Claire MONNIN

## Etat civil de l'année 2022

### ❖ NAISSANCES :



- Apolline GRASSA née le 29 Mai 2022 fille de Christophe et Océane GRASSA
- Bastien RUFFION né le 25 juin 2022 fils de Yohann et Jennifer RUFFION

### ❖ DECES :

- Madame Colette DUMONT le 5 Janvier 2022



### Aux nouveaux habitants

- Nous souhaitons la bienvenue à M. MENIGOZ Florian et à Mme NOEL Delphine et leurs deux enfants qui viennent d'emménager fin août au 22 rue de la Vierge dans l'ancienne maison de Mme JATTEFAUX.
- Au 20 Grande rue, ancienne maison de Mme DUMONT, c'est un jeune conseiller municipal du village Pierre-Alain MARION qui rénove la maison.

## Repas Fête des Mères

Cette année, 28 Mamans se sont rendues au restaurant du casino de Salins les Bains au repas offert par la municipalité. Cette soirée conviviale a été bien appréciée des participantes et des nouvelles mamans.

## Boîte à livres



Suite à la suggestion d'un habitant, un meuble qui ferme à clé (pour éviter la poussière) a été acheté à Emmaüs et installé par deux jeunes retraités à l'intérieur de l'abri bus. Chacun peut déposer ou emprunter des livres, revues ou magazines. Cet espace est ouvert à tous, faites en bon usage.

## **Anniversaire : les 90 ans de Mme Odette MONNIN**



Le dimanche 3 juillet, la municipalité ainsi que la famille de Mme Odette MONNIN l'ont entourée afin de fêter ses 90 ans. Une belle réception à l'abri d'une tonnelle mise en place pour l'événement.

Après le discours de M. Jean-Louis Godard, 1<sup>er</sup> adjoint, cadeaux et fleurs lui furent offerts par la commune et l'après-midi s'est poursuivie en toute convivialité.

Mme MONNIN est la doyenne de notre village.

## **Colis de Noël de nos aînés**

L'équipe municipale a perpétué la tradition et a eu le plaisir de porter à domicile les colis préparés par la Petite Epicerie de Villers, agrémenté d'un savon issu de la ferme de Chaunans-Vent à Gevresin et d'un pot de miel de la Miellerie du Jura qui entrepouse des ruches sur le domaine communal, d'une carte de vœux réalisée par les enfants, à 28 personnes de 70 ans et plus.

Pour cette édition 2022 ce sont 7 couples, 5 hommes et 9 femmes qui ont reçu ces quelques douceurs.

La distribution des colis reste un moment privilégié et fort sympathique d'échange et de partage entre les élus et nos aînés.

## **Application Panneau Pocket et Site Internet de la commune**

La municipalité a souhaité mettre en place une application gratuite téléchargeable sur vos téléphones portables afin de vous avertir en temps réel de diverses actualités de la commune qui se trouvent sur le panneau d'affichage de la mairie mais que trop peu d'habitants vont consulter.

Nous pourrions également vous informer rapidement en cas de coupure d'eau imprévue, de démarchage abusif, d'alerte météorologique, de coupure d'électricité, ... Vous trouverez un fascicule joint au bulletin municipal qui vous indiquera les modalités pour vous connecter.

Nous vous rappelons que le site internet de la commune est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter, les comptes rendus de conseil municipal sont également en ligne.

## SIVOM Haut-Lison

C'est un Syndicat Intercommunal à vocation multiple qui regroupe les communes de Saint Anne, Crouzet-Migette, Montmahoux, Gevresin, Labergement du Navois, Villeneuve d'amont et Nans-sous-Sainte-Anne qui a été créé pour permettre la mutualisation d'employés communaux et de matériel sur ces communes.

Depuis la fusion de Labergement du Navois avec Levier la commune de Levier a émis le souhait de se retirer du SIVOM, après négociations les autres communes ont autorisé le retrait de la commune de Labergement/Levier moyennant un ticket financier de sortie de 9000 euros au 01/01/2023.

Suite au départ en retraite d'un employé M. Éric Grandmaison au 1<sup>er</sup> Octobre 2022 Les communes adhérentes au SIVOM (sauf Villeneuve d'Amont) ne souhaitent pas embaucher un deuxième employé à temps complet, ce qui n'est pas sans conséquence pour notre commune.

La commune de Villeneuve qui disposait de 84 jours de présence des employés du SIVOM ne disposera plus que de 55 journées pour faire réaliser ses travaux. Une réflexion est engagée sur les tâches à prioriser et/ou à sous-traiter.



Samedi 26 Novembre, après 10 années de bons et loyaux services au SIVOM le départ en retraite d'Éric a été fêté par les communes adhérentes. Beau moment de convivialité empreint d'émotions ou le sérieux et le professionnalisme de notre jeune retraité ont été largement évoqués.

## Taille des arbres fruitiers du verger de la cure

le 19 Novembre 2023



M. Péan REBETEZ d'Arc-sous-Montenot est venu gentiment et bénévolement nous faire une démonstration de taille des arbres fruitiers du verger. Les personnes présentes ont énormément apprécié ce moment de partage de savoir et ont pu appliquer directement les conseils donnés. M. REBETEZ se propose de revenir pour une démonstration de greffe en 2023.

## Aménagement rue des TOURS



La pose de sens interdit rue des Tours et rue du Stade n'a pas freiné les automobilistes qui continuent d'emprunter ces rues à une vitesse bien supérieure à la normale pour dépasser un véhicule qu'ils jugent trop lent ou juste pour se rendre au stade.

Des tests avec des plots ont été effectués, ce dispositif s'est avéré très efficace. La gendarmerie a fait le même constat.

Les commissions voirie et sécurité ont étudiés différents aménagements et une décision a été votée en conseil municipal. Un aménagement de la rue sera effectué par l'entreprise CHABOD Espaces Verts d'Arc-sous-Montenot en mars/avril 2023.

**Rappel** : le sens interdit sauf riverain est aussi valable pour tous les habitants du village !

Le non-respect de cette interdiction peut être verbalisé par une amende de 4<sup>ème</sup> classe à hauteur de 135 € incluant aussi une perte de 4 points sur le permis de conduire.

## **EAU et ASSAINISSEMENT**

Depuis cette année 2022 la facture d'eau et désormais séparée de la facture assainissement pour être en conformité avec les autres communes de la CCA 800 et en vue du passage de cette compétence à la communauté de communes.

La crise sanitaire et l'envolée des prix de l'énergie ont des répercussions importantes sur le tarif de l'eau et de l'assainissement pour 2023.

Pour l'eau : la CCGP (Communauté de Communes du Grand Pontarlier) qui vend l'eau au syndicat de Dommartin a voté une augmentation de 30 centimes par m3 ce qui se répercute obligatoirement sur notre prix d'achat au syndicat des eaux de Dommartin.

En ce qui concerne l'assainissement : depuis la crise sanitaire l'épandage des boues n'est plus autorisé, nous devons maintenant faire déshydrater les boues de la station ce qui engendre un surcoût important d'environ 10 000 € pour l'année qui n'est hélas plus du tout subventionné.

Le tarif de l'eau est fixé à 1.80€ et celui de l'assainissement à 2.80€

L'ensemble du conseil municipal est bien conscient de l'effort financier que devront faire les usagers mais les ressources communales ne nous permettent pas de modérer cette augmentation. La mise en place d'une facture d'acompte au cours du premier semestre de l'année 2023 est à l'étude.

## **Economies d'énergies**

### **✓ STEP :**

Constatant que la station d'épuration était le plus gros poste de dépenses d'électricité de la commune il a été décidé la mise en place de panneaux photovoltaïques pour 43695.00€ HT avec une subvention du SYDED de 9360.00 €, avec un retour sur investissement de 8 ans.

L'électricité produite sera utilisée par la station d'épuration et le surplus sera revendu. L'installation des panneaux est prévue pour l'automne 2023.

### **✓ CHAUDIERE Mairie/Ecole/Salle des fêtes :**

La chaudière à granulés bois est installée et fonctionnelle, nous avons adhéré à un groupement d'achat de granulés bois organisé par le SYDED pour un tarif plus avantageux.

### **✓ Eclairage public :**

La rénovation complète de l'éclairage public avec passage en LED avec abaissement d'intensité de 75% entre 22h et 5h, ainsi que l'adhésion à un groupement d'achat d'électricité ont permis une économie totale de 2586 € pour l'année. L'abaissement de l'intensité nous permet pour l'instant de ne pas couper complètement l'éclairage de nos rues entre 23h et 5h.

Au cours de l'année 2023 les bâtiments communaux et le stade seront équipés en éclairage LED.

## L'association sportive du HAUT LISON

Après les saisons perturbées par la crise sanitaire, la compétition a pu reprendre normalement son cours pour les deux équipes du club.

À l'assemblée générale le 24 juin 2022, la composition du bureau a connu quelques changements avec une nette implication féminine.

Président : **GODARD Alain**

Vice-présidents : **CHOLLET Aline / MARION Pierre-Alain**

Trésorière : **ROLET Justine**

Responsable animation : **MICHELET Chloé / IELSCH Sandra**

Responsable tonte / traçage du terrain / nettoyage des locaux : **ROLET Maxime**

Service buvette : **SAGE Julia**

Sur le plan sportif, l'équipe masculine désormais entraînée par le duo Thierry MARGUET / Cédric JACQUIN a réalisé un excellent parcours la saison dernière. Prestation un peu en dessous cet automne, le départ de certains éléments majeurs a pourtant été compensé par de nouvelles recrues rapidement intégrées dans le groupe.

Concernant l'équipe féminine coachée jusqu'en juin dernier par Mélodie POULET à l'origine de sa création assistée d'Alain GRASSA est actuellement sous la houlette du duo Corentin ROLET / Jean-Roch GREUSARD.

Lors des dernières confrontations, les progrès sont réels pour ces joueuses qui découvrent pour la plupart cette discipline.

Grâce à la générosité de trois sponsors, l'équipe sera dotée d'un nouveau jeu de maillots au printemps prochain.

### Projets et perspectives pour 2023 :

- Mise en place de panneaux publicitaires sur le pourtour du stade
- Morbiflette en février
- Concours de pétanque en juillet

Remerciements à la municipalité pour la mise à disposition du stade Jacques ROLET et son implication financière.

Grâce au dévouement de quelques bénévoles et par respect pour ceux qui ont œuvré avant nous, l'association s'efforce de garder le site propre et accueillant.

Meilleurs vœux à tous pour 2023

Le président



## La Vermicelloise

Après un beau et fructueux travail effectué par les équipes précédentes, un nouveau bureau a été élu en mars 2022.

Président : Alain GRASSA  
Secrétaire : Franck GRATTARD  
Trésorière : Martine GRASSA

Vice-président : Daniel LORIDAT  
Vice-secrétaire : Christian MAILLARD  
Vice trésorier : Sylvain MASSING

Depuis la création de l'association son but principal est l'animation du village et le plaisir de vous et de nous retrouver autour d'événements qui fassent plaisir au plus grand nombre.

Les manifestations réalisées cette année 2022 :

Marché aux fleurs en mai  
Marché gourmand au mois de juillet  
Marche nocturne au mois d'août

et nous avons terminé l'année avec l'organisation d'un voyage au marché de Noël en Alsace sans oublier la décoration de la place du village réalisée par les membres de l'association aidés de quelques bénévoles que nous remercions chaleureusement ainsi que la collaboration de certains conseillers.

Nous ne nous arrêterons pas là et espérons pouvoir vous proposer, en janvier, un repas pour la journée jeux de la Saint Antoine et un loto courant mars.

N'oubliez pas que nous sommes à l'écoute de vos suggestions et vous espérons nombreux à nos futures manifestations ainsi qu'à notre assemblée générale.

La Vermicelloise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous dit à l'année prochaine.



Le Président

## SCAF HAUT DOUBS JURA



Nous avons l'occasion avec ce bulletin d'infos communales de vous informer sur l'avancée du projet de construction de l'atelier de fabrication de la nouvelle fromagerie de la SCAF Haut Doubs Jura.

Des mois se sont déjà écoulés depuis la fusion de nos deux ateliers en 2020.

Le permis de construire a été accepté, la Commune est en réflexion avec la DDT pour sécuriser le carrefour de la Route Départementale.

Au niveau de notre projet, de gros postes ont été validés, le terrassement et la maçonnerie (De Giorgi), le bâtiment et le bardage (2F Construction), le process de fabrication (carrousel de pressage pour 60 meules, 3 cuves de fabrication de 12 meules) ...

Le chantier devrait bientôt commencer pour s'étaler sur une durée d'environ 24 mois. La date de mise en service est prévue à l'automne 2024.

Enfin, notre Coopérative Fromagère a obtenu la médaille de Bronze au concours Professionnel FROMONVAL qui a eu lieu à Mamirolle en octobre 2022 pour son beurre de baratte.



Nous vous souhaitons une **belle Année 2023**, pleine de joie, de bonheur et de réussite.

